

NOUVEAU PARADIGME ou

Eclatement des valeurs, anomie culturelle, néo-libéralisme?

par **Gilles Beauchamp**,
janvier 1988

A travers différents champs de pratique de l'action communautaire, en particulier au sein de cette nouvelle institution qu'est le CLSC, je tenterai de tracer les contours, les axes de renouvellement de cette pratique devenue professionnelle.

L'action communautaire sur le terrain économique; la définition de l'action communautaire comme "profession", dans le chœur des critiques ministérielles, institutionnelles et populaires; le "bénévolat" comme propos et projet divisé entre ses tenants et détracteurs communautaires; le pouvoir local, ses autonomies et hétéronomies...

Dans un deuxième temps je porterai un "regard sociologique" sur les enjeux de ces dynamismes, un regard critique par rapport au discours du praticien qui tente continuellement de trouver la solution de progrès, la voix de sortie, sans toujours remonter aux mouvements sociaux d'ensemble, aux instances déterminantes distinctes des propos officiels, volontaires, conscients ou rationnels.

Terrains particuliers d'examen de l'évolution de l'action communautaire

Je présenterai sommairement dans les paragraphes qui suivent les acteurs, pouvoirs et rapports de force qui marquent certains terrains de pratique.

A- L'intervention "économique-communautaire"

Depuis la crise économique du début de la décennie les perspectives de développement des services et organismes communautaires traditionnellement développés par l'action communautaire se faisaient de plus en plus étroites. En même temps les programmes traditionnels d'intervention de l'Etat sur la question du chômage se trouvaient bloqués, réduits: réduction de la "générosité" des programmes d'assurance-chômage et d'aide-sociale; contraction des budgets disponibles et rehaussement des critères d'admissibilité aux programmes de création d'emploi.

De plus les pressions exercées pour "dégraissier" l'appareil d'Etat et freiner la croissance des programmes de service public ont eu pour effet de réduire la stabilité et le financement de multiples

organismes populaires et communautaires auxquels travaillaient les organisateurs communautaires. On n'accepte plus de nouveaux organismes d'éducation populaire (gel des demandes OVEP), on bloque la croissance des CLSC (moratoire sur les nouveaux CLSC, peu d'ajout de ressources nouvelles)... Alors que dans les années '70 il suffisait de "démontrer" un besoin social pour obtenir un financement public, avec la crise il fallait de plus en plus montrer que le besoin était urgent, pour n'obtenir qu'un financement de plus en plus partiel, temporaire, précaire.

Malgré ces restrictions certains rares programmes ont été créés et reconnus de façon stable: les maisons d'hébergement pour femmes battues. Mais cette exception vient confirmer la règle et démontrer que la stabilité de financement ne s'obtenait qu'au prix d'une réduction des standards et conditions de travail.

Parallèlement à ce "bloquage" du développement de services publics, para-publics et péri-publics¹ des avenues se dessinaient pour des projets qui sortaient de l'ordinaire, et mobilisaient des ressources et collaborations nouvelles: le "Boulot vers...", le Resto-pop, ont démontré qu'il était possible de former et encadrer des jeunes, rejetés des systèmes scolaires et du travail; ces nouveaux organismes ont appris à négocier avec les ressources du "secteur privé" afin d'obtenir des appuis financiers et stratégiques... Bien que cette façon d'impliquer le "privé" ne soit pas nouvelle en soi, elle l'était et l'est encore pour les organismes communautaires du milieu francophone: en effet il est fréquent et même normal, dans les communautés anglophones de voir les organismes communautaires s'associer aux élites économiques locales, mais c'est une tradition qui n'existait que très peu chez les francophones. On pourrait même se demander si elle ne date pas, au moins en partie, de l'implication d'organismes anglophones de tradition (YMCA) dans les communautés francophones (!).

A l'échelle du Québec, des expériences ponctuelles, particulières allaient avoir des effets d'entraînement: le JAL dans le bas du fleuve allait "donner naissance" aux Groupes de support aux initiatives jeunesse (GSIJ) ainsi que le PEP (Programme économique Pointe-St-Charles) allait conduire aux CDEC (Corporations de développement économique et communautaire). Le premier type de service, financé par le ministère de l'industrie et du commerce s'est multiplié rapidement en quelques 85 copies à travers le Québec, alors que la seconde structure s'est vue reproduite dans 3 quartiers populaires de Montréal, financée par le Ministère de la sécurité du revenu et de la main d'oeuvre.

On pourrait retracer des antécédents historiques aux expériences du JAL et du PEP. Pour le premier on pourrait voir l'Opération-Dignité (et certaines expériences de coopératives de travailleurs- tel Cabano) comme un prédécesseur dans la mobilisation socio-économique de populations locales dans des projets de développement économique impliquant la participation populaire. Pour le PEP, les expériences de développement de quartiers populaires dans les agglomérations urbaines américaines (à Boston, Chicago...) ont inspiré les promoteurs de ce projet.

1 Le péri-public pouvant être identifié comme le réseau de second ordre, à financement moindre, et plus jeune que les anciens services publics: les maisons de jeunes, d'hébergement pour femmes violentées...

Les GSIJ et “L’Ouvre-boîtes”

Les GSIJ auront permis à de jeunes “gestionnaires” de superviser et de conseiller d’autres jeunes dans le développement de projets d’entreprises: principalement basé sur le programme “Jeunes entrepreneurs”, le développement de telles entreprises reposait d’abord sur le programme “Jeunes entrepreneurs”, qui consiste en un versement sous forme de capital de départ des prestations d’aide sociale dûes à un jeune bénéficiaire (pendant 2 ans, ce qui donne environ \$8,000). Quelques dizaines d’emplois dans un quartier où il y a des milliers d’assistés sociaux et de chômeurs ce n’est pas très significatif! Ce qui l’est sans doute plus c’est le changement d’attitude vis-à-vis le travail, l’entrepreneurship, et la responsabilité de l’Etat: en effet, il y a quelques années la situation que les jeunes ont connu au début de la décennie ‘80 aurait conduit les organisateurs communautaires et le mouvement des jeunes en général à des actions beaucoup plus radicales de protestation et des pressions pour que l’Etat prenne en charge la situation de ces jeunes.

La mise sur pied d’un GSIJ dans le quartier, qui s’est appelé “L’Ouvre-boîtes”, correspondait aussi à la fin du règne péquiste, où à la veille des élections le gouvernement était prêt à tout tenter pour sortir de l’immobilisme, pour se rapprocher les jeunes, et pour profiter d’une “mode” qui donnait dans l’entrepreneurship.

Pour leur part les CDEC auront permis de mettre en lumière le cercle vicieux du sous-emploi et de la pauvreté dans les quartiers dits défavorisés. La stratégie de la CDEC locale (Le Programme Action-réhabilitation Hochelaga-Maisonnette-PAR-HM) aura été de promouvoir la mise sur pied d’un “Fonds de capital de risque” local pour le support aux nouvelles petites entreprises; l’implication des entrepreneurs de la localité dans la corporation; les pressions pour obtenir de l’Etat des conditions facilitantes pour le développement de l’emploi... Rien de très dangereux pour l’ordre établi!! Mais encore là un changement d’attitude de la part du milieu communautaire, lors de la création de cette corporation, envers la question économique: ce n’était plus seulement la question des “autres”, mais aussi celle qui devait nous préoccuper.

Les Grands ménages MANIE-TOUT inc

Personnellement j’ai eu, au cours de cette même période à supporter le développement d’un organisme de services qui avait été subventionné régulièrement au cours des années 70, mais sans jamais avoir d’assurance, de récurrence de ses subventions. Cet organisme offrant des services d’entretien ménager aux personnes âgées se situait à la périphérie du service public de “Maintien à domicile” en ce qu’il offrait un service important, sans lequel il était difficile de prétendre faire du “maintien à domicile”, mais un service moins sanitaire, moins “sélectif” dans ses critères de prestation: un service d’entretien ménager “lourd”, de “grand ménage”. En ce sens la population qui avait besoin de ces services était beaucoup plus large que celle qui avait droit aux services de santé, et sociaux du CLSC. Dans ce contexte nous avons développé un concept d’“entreprise communautaire” qui voulait offrir des services à des clientèles démunies, dans la mesure des subventions obtenues, mais aussi un service à des clientèles non-subventionnées, dites “privées”, afin d’assurer plus de stabilité et de qualité aux emplois ainsi créés. Cette façon de faire nous valu d’être le seul organisme de ce secteur d’activité à obtenir une subvention de création d’emploi en 1986. Alors que l’année précédente il y avait eu 55 projets de création d’emploi dans la région de Montréal consacrés à des services aux personnes âgées.

Le seul fait de concevoir un organisme communautaire comme devant s’appuyer financièrement sur des sources diversifiées, dont celle de sa clientèle, avait amené des débats houleux au sein du regroupement régional créé (parmi les 55 projets de 1985): l’habitude de ne compter que sur l’Etat et de s’en tenir à un service gratuit était bien ancrée. Le passage d’un discours exclusivement axé sur les besoins sociaux et sanitaires de la clientèle (qui portait en corollaire la responsabilité totale

de l'Etat) à un discours qui faisait place aux conditions de travail des employés, à la stabilité des emplois à assurer, ne s'est pas fait facilement, ni sans déchirements. Plusieurs des anciens responsables de projets ont laissé le secteur: celui-ci n'étant plus d'abord basé sur une liaison politique avec le député local, mais sur une application bureaucratique, technocratique de nouveaux critères, axés sur le modèle et les besoins, non plus de la population mais du marché de l'emploi. Le sens de l'action entreprise (par les promoteurs de projets de services communautaires) n'en était plus un de "charité" , ni de création d'emplois temporaires politiquement colorés, mais plutôt de direction d'entreprise, de développement de marché.

Ce type de projet "mixte", visant la réalisation d'une vocation sociale ou charitable en même temps que la rencontre d'intérêts dits privés (les employés, les coopérateurs, les clients) s'est retrouvé de plus en plus souvent sur les tables de travail des organisateurs communautaires: coopératives de travail, qui venaient en compétition directe avec des firmes privées (par exemple **Auxi-plus**, qui est venue remplacer des "agences de placement" privées retenues auparavant par les CLSC de la région métropolitaine pour les "listes de rappel" et le remplacement ponctuel), petites entreprises qui venaient combler un besoin ressenti dans la communauté tout en assurant autonomie et emploi à des chômeurs et chômeuses (des services de traiteurs-**La Boustifaille**, le **Resto-pop...**). De même le financement du **Boulot vers...**² partiellement par le biais de contrats avec des compagnies qui acceptaient de soutenir l'organisme en s'approvisionnant auprès de lui pour certains équipements... Ces projets ont quelques fois donné lieu à des "réussites commerciales" et sociales , tel **Auxi-plus**, qui a su développer rapidement un grand nombre d'emplois de conditions supérieures à celles du marché. Mais le plus souvent ces projets constitueront des essais douloureux, difficiles de développements dans des secteurs à mi-chemin entre le travail au noir, et les postes les moins rémunérés des secteurs publics et privés: l'entretien ménager, les services de traiteurs, de gardiennage...

* * * * *

On peut considérer l'action communautaire sur les terrains économiques comme manifestation d'un nouveau paradigme, en ce qu'elle laisse une position traditionnelle de défense et d'extériorité par rapport à l'économie (entendu comme lieu de production, d'échange, dominé par l'économie de marché)³, pour y développer une position d'intervention proactive.

Alors que pendant les années '70 les politiques fédérales (libérales) de création d'emploi (Projets d'initiatives locales-PIL; Canada au travail- CAT; ...) étaient avant tout utilisées comme des "bonbons politiques", donnés aux communautés et leaders locaux, des bonbons qui se situaient d'emblée en dehors du marché: il ne fallait pas que les projets rapportent quelque argent, sans quoi on coupait d'autant les subventions. Graduellement avec les années '80, les ressèments

-
- 2 Un atelier d'ébénisterie servant de plate-forme de travail et d'apprentissage pour les jeunes de 18 à 25 ans mais réalisant aussi certains contrats, certaines productions vendues.
 - 3 défense et extériorité aux côté des exclus du marché de l'emploi, les assistés sociaux, les chômeurs ... non pas pour ré-intégrer le marché du travail, mais plutôt pour augmenter le niveau de vie des exclus: prestations d'ass.-chômage, de BES, de la CSST...

budgétaires et le chômage qui devenait plus structurel que conjoncturel, on a vu ces programmes s'orienter vers une "préparation au marché réel de l'emploi", avec une préférence pour les projets réalisés dans des entreprises capitalistes plutôt que des organismes sans but lucratif. Durant la première période (années '70) la plupart des projets de création d'emploi étaient réalisés sur le modèle des services publics (orientés vers des populations nécessiteuses, gratuitement) et ont conduit d'ailleurs soit à l'intégration de ces services dans le secteur public (notamment en ce qui concerne les services de maintien à domicile aux personnes âgées), soit au développement de programmes publics spécifiques (programme de subvention aux garderies).

Dans ce contexte la question des coûts d'un service, de l'efficacité des méthodes était quasi absente: la logique dominante, du côté des organisations communautaires, était celle d'un besoin, à démontrer, à mettre en lumière, entre autre à travers la mobilisation des principaux concernés (assistés sociaux, vieux, femmes...). Du côté des bailleurs de fonds, la logique était d'atteindre le plus de clientèles politiques possibles, à "soigner" grâce à ces budgets hautement discrétionnaires sur lesquels les députés locaux avaient le contrôle. Ce n'est qu'avec les années '80, alors que certains organismes se voient forcés de vendre certains services ou produits pour arrondir leurs budgets, en concurrence avec des organismes privés, que la question des coûts, des méthodes de production devient importante, et une préoccupation. Une préoccupation pour les organismes communautaires, qui avaient à diversifier leurs sources de revenu. Une préoccupation plus grande encore pour ces jeunes, qui n'avaient pas d'emplois, ni dans le secteur public, ni dans le secteur communautaire (péri-public), mais qui désiraient quand même "créer leur emploi".

Aborder l'économie d'une façon proactive plutôt que défensive c'était pour faire face à ce nouveau contexte.

D'autre part il fallait tenir compte des "effets pervers" des anciens programmes sociaux, effets qui pouvaient être oubliés pendant les périodes de développement rapide de l'économie, mais qui devenaient très lourds : ce n'était plus seulement 4 ou 5 % de la population jeune qui risquait de se faire coincer dans les "trappes de pauvreté"⁴, mais bien plutôt 15, 20, 25%. Effets pervers sous forme de désengagement social, d'isolement, de désapprentissage des formes élémentaires de sociabilité... Effets doublement pervers lorsque la voix de sortie apparaît plus facile du côté du travail au noir que de l'emploi officiel... Travailler les conditions de retour à l'emploi, ou encore les conditions de cessation d'un emploi (interventions lors de fermetures d'usines) correspondait à une conjoncture de stress et de contraintes accrues: ça ne marchait plus de demander des augmentations de prestations, alors que ces dernières diminuaient sans cesse, ni de demander des programmes supplémentaires de création d'emploi, ou de subvention à la préservation des emplois menacés, alors que chaque jour les programmes antérieurs se rétrécissaient, que des usines complètes fermaient leurs portes.

L'intervention économique-communautaire correspondait à une conjoncture nouvelle, marquée par la réduction des moyens traditionnels d'intervention sociale et l'augmentation des besoins, des urgences sociales.⁵

4 Voir le **Livre blanc** sur réforme de la fiscalité de Parizeau, et aussi **L'utopie du plein emploi**, de J.P. Lefebvre et P. Lamonde.

5 sur la question de la réforme de l'Etat-providence voir Alain Lipietz, dont un texte publié dans le cahier #16 de l'ACFAS

La profession et la visibilité de l'organisation communautaire.

Un autre changement d'attitude qui peut être interprété comme une manifestation du nouveau paradigme en action communautaire constitue l'importance croissante accordée au positionnement⁶ du statut de l'intervenant communautaire au sein de l'institution CLSC.

Alors que les années '70 avaient vu l'action des organisateurs et travailleurs communautaires de CLSC se réaliser de façon très "low profile", mettant tout le crédit des actions et toute la visibilité sur les nouveaux organismes créés ou à créer, les années '80 allaient voir les rôles de l'intervenant communautaire questionnés. Pour certains l'autonomie dont ils disposaient pour orienter leur action était de plus en plus réduite par les "mandats" qui venaient de programmes nationaux de plus en plus serrés, pour d'autres, ils avaient de la difficulté à se concevoir autrement qu'en des "organiseurs syndicaux" dans le monde des groupes populaires. Pendant la période de croissance rapide des dépenses publiques, qui a coïncidé à la période de mobilisation, protestation et revendication populaires, l'action des intervenants communautaires était assez claire, même si elle ne se mettait pas directement de l'avant, au premier plan. Le besoin de mieux définir le rôle et les objectifs de l'action communautaire s'est fait sentir pour les organisateurs communautaires en même temps que le besoin, pour les organismes communautaires, de se mettre en valeur, de gagner en crédibilité afin de s'assurer un financement devenu de plus en plus précaire.

Cette période de redéfinition, que nous caractérisons par l'émergence d'un nouveau paradigme, est aussi celle de la "dilution", de l'édulcoration du paradigme (ancien) à travers le concept de l'approche communautaire. L'action communautaire n'était plus le propre de quelques intervenants spécialisés dans cette pratique, mais le lot de tous, qui devront orienter, articuler leur pratique professionnelle en fonction de cette nouvelle vision. Dans ce contexte une meilleure définition de la pratique d'organisation communautaire peut même prendre le sens d'une démarche corporatiste visant à "protéger", à se réserver un champ spécifique de pratique ! Situation paradoxale où celui qui avait, de tout temps, combattu les points de vue et privilèges corporatistes, au nom du respect de l'autonomie, de la conscience du citoyen, se voit obligé de défendre la spécificité de sa pratique, vis-à-vis les autres corporations professionnelles, afin de conserver ouverte la porte de l'institution sur la communauté comprise non comme ensemble d'individus-clients, ni même comme tissu de réseaux primaires... mais d'abord comme une (ou des) entité "constituante", historique, politiquement capable de questionner le cheminement, le positionnement institutionnel et professionnel. Cette position d'homme-frontière⁷ l'intervenant communautaire doit l'assumer à partir d'une position antérieure qui se voulait "aux côtés" des organismes populaires, et donc en quelque sorte "extérieure" à l'institution. Ce qui implique une démarche de rapprochement, de positionnement à l'intérieur de l'institution.

La conjoncture imposant des changements dans les stratégies traditionnelles d'intervention, le débat social et politique obligeant la révision ou à tout le moins la réaffirmation (et le développement) des présupposés scientifiques et positionnements idéologiques de la profession, il n'est pas surprenant de voir s'organiser un ou des colloques sur la pratique "OC/TC en CLSC", de

6 L'importance étant portée sur le positionnement, la négociation du statut, plutôt que le statut lui-même: celui-ci subissant durant la même période une réduction de son importance quantitative (et stratégique?).

7 Voir Crozier [L'acteur et le système], ou encore Gaston Pineau [Combats aux frontières de nos organisations]

même qu'un bulletin de liaison... de voir accorder plus d'importance qu'avant aux rapports et aux relations avec les instances formelles du CLSC, du réseau des CLSC, afin de conserver un peu de cette "marge de manoeuvre" , de cette reconnaissance par les autres d'une autonomie professionnelle.

Le portrait a radicalement changé, entre les premiers CLSC mis sur pied au début des années '70 et ceux des années '80, en ce qui concerne la quantité de ressources communautaires embauchées: alors que les premiers ont collectivement une moyenne de 3.1 postes d'intervenants communautaires, le second groupe de CLSC (mis sur pied depuis 1980) n'ont que 1.3 postes dans ce domaine, en moyenne⁸. On pourrait attribuer ce changement au fait que les premiers CLSC furent mis sur pied dans des quartiers et régions plus "communautaires", avec plus d'organisations populaires... ce qui aurait conduit à l'affectation de plus de ressources de ce type dans ces quartiers. D'autres y verront un changement dans l'orientation et la conception des CLSC développées par le ministère: une fois la période d'expérimentation, de développements un peu en tous sens des débuts passée, il apparaissait moins nécessaire d'impliquer la population dans la mise en place de programmes dont la valeur avait été expérimenté puis "normalisée".

Dans ce contexte de réduction d'effectifs (relatifs), de réduction des corridors d'intervention, et de questionnement stratégique, le nouveau paradigme n'est pas une panacée ! C'est tout au plus la manifestation plus ouverte, et par conséquent critiquable, des tenants et aboutissants de l'action communautaire d'aujourd'hui. Le fait d'être "communautaire", d'être "pour les pauvres et les démunis", ou encore d'être contre la bureaucratie, l'exploitation, le corporatisme, si cela a déjà suffi à fonder la pertinence de l'action communautaire en CLSC, n'est plus acquis, ni ne va de soi. On peut voir et vivre la période actuelle où l'action communautaire devenant plus visible, doit mieux défendre et articuler ses projets, les positionner publiquement comme une perte d'autonomie. Il est en effet difficile de montrer où on va dans une période d'incertitude politique et idéologique. Cela peut être l'occasion de contrôles bureaucratiques de la part d'administrations qui ne comprendraient rien à l'action communautaire. Malgré ce risque, et ces difficultés, l'intervenant communautaire est sans doute le plus à même de concevoir et développer la programmation comme un processus vivant, d'aller-retour entre l'institutionnel et la communauté, de négociation entre les ressources du milieu, des équipes, ... L'action communautaire "nouveau style" peut même tirer profit de cette conjoncture où les objectifs doivent être re-démontrés, les fondements démontés, les effets mesurés... En tant que "homme-frontière", apte à communiquer à la fois dans le langage des professionnels et celui des "milieux naturels" ambiants, l'intervenant communautaire peut se révéler une "antenne" utile pour plusieurs équipes et programmes, une interface essentielle à l'implantation de programmes vivants, qui devront évoluer, et rapidement au cours des prochaines années. Alors que les administrations publiques se mettent à l'heure de la planification stratégique et d'une évaluation plus serrée de l'impact des programmes, les expériences antérieures de l'organisateur en matière de planification et gestion de projets, en évaluation de besoins... peuvent constituer des ressources non-négligeables pour l'institution.

L'organisation communautaire y perdra-t-elle son âme? pour devenir de l'organisation institutionnelle, du strict développement organisationnel?? Ou si ce n'est pas pour elle la seule façon d'échapper à la réduction de son rôle à celui d'une courroie de transmission et d'application des programmes "venus d'en haut". Le nouveau paradigme c'est la mise au rancart de la vision simpliste dichotomique qui faisait du CLSC un "appareil d'Etat" auquel il fallait s'opposer à tout

8 Voir rapport d'enquête intitulé "L'action communautaire dans les CLSC, un état de la situation", par Marie Jobin, de la fédération des CLSC, novembre 1986.

prix; la conception des groupes communautaires, comme les bons, purs, d'un côté, et les institutions, les méchants de l'autre. Les blancs et les noirs ont vu leurs franges grisonner.

Positionner l'organisation communautaire "à la frontière" de l'institution c'est plus difficile et complexe, moins simple et dichotomique, mais c'est sans doute plus efficace, dans l'intérêt même de la communauté. Cet intérêt qui aura justifié durant la première période (l'ancien paradigme) l'idéalisme le plus pur et les pires métaphysiques de l'action communautaire.

Se positionner sur la clôture, à la frontière de l'organisation, c'est accepter (risquer) de "trahir" les 2 côtés! D'être l'agent double, celui qui n'appartient à aucun camp, mais qui est le premier à être pointé du doigt lorsque quelque chose va mal entre les 2 camps!! C'est faire corps avec l'organisation plus qu'avant, et en ce sens se solidariser plus qu'avant de ce qu'elle est, produit, et représente dans la communauté, et l'ensemble de la société.

On pourrait interpréter cela comme une "trahison du camp du peuple", comme une perte du sens critique, de la liberté de critiquer l'institution au nom des intérêts de la communauté. On peut le voir aussi comme une "tête de pont" assurant une capacité accrue à la communauté d'influencer, de corriger, d'adapter l'organisation à ses besoins. Ni l'une ni l'autre de ces interprétations ne permet de saisir le positionnement structurel de l'organisateur. Tout au plus peuvent-elles caractériser conjoncturellement certains gestes, certains choix de l'intervenant.

Le passage de l'ancien au nouveau paradigme c'est aussi la séparation de ce qui était emmêlé: l'engagement politique et l'action professionnelle. Non pas que ces deux sphères ne peuvent plus être liées, mais plutôt parce que le CLSC, dans ce qu'il est devenu à l'usage, n'est plus un enjeu politique aussi important. Une fois les équipes constituées, les programmes et services définis, de plus en plus normalisés, la gestion directe, quotidienne de ceux-ci ne constitue plus un enjeu aussi important qu'il y a 10 ou 15 ans.

L'enjeu politique s'est déplacé de l'espace interne du CLSC, de la bataille pour définir le mandat propre du CLSC, vers l'espace externe, entre les CLSC et les ressources communautaires, entre les CLSC et autres réseaux d'institutions, entre l'institutionnel et le non-institutionnel. En ce sens, l'organisateur en tant qu'homme-frontière, peut encore être partie prenante de la bataille politique. Mais en même temps, le CLSC étant de plus en plus défini, l'organisateur faisant de plus en plus partie du CLSC, lui sera-t-il encore possible de questionner radicalement le pouvoir politique? de mobiliser politiquement la communauté locale?? Encore faudrait-il que l'organisateur accepte de se "mouiller politiquement" !

Mais en fait la question n'est pas là: il ne suffit plus de se jeter à l'eau du populisme pour se laver la conscience et encaisser confortablement son chèque de paye!! Il ne suffit plus, non plus, d'élever la voix et de crier fort, au nom des pauvres et démunis... Il est beaucoup plus difficile de se prononcer sur le projet de réforme de l'aide sociale, sur la politique en santé mentale, sur le prochain rapport Rochon, qu'il ne l'était d'exiger plus de prestations, plus de services, plus de HLM ou de coops d'habitation. Comme disait (Rosanvallon ou Minc?) "Il est beaucoup plus difficile de "partager équitablement" les contraintes que les surplus".

Le bénévolat :entre le cheap labor et le militantisme !?

Le dossier du "bénévolat" est un autre terrain où on a vu l'ancien paradigme retraiter, devenir moins dogmatique, peu à peu sous la poussée continue de la "réalité". Une question ambiguë et paradoxale où le discours et les gestes d'encouragement de l'Etat envers le bénévolat, coïncidant avec la période de "désengagement" ou de réduction des responsabilités publiques, ont donné l'impression à certains que les organisations dites bénévoles étaient des créatures de l'Etat, mises sur pied pour prendre la relève et réaliser gratuitement des tâches qui devraient revenir à des salariés du secteur public.

L'Etat (ou les gouvernements provinciaux successifs) ont utilisé la question du bénévolat un peu comme ils avaient utilisé celle des "services de maintien à domicile" quelques années auparavant: on profite d'un mouvement d'opinion, mettant en valeur un réseau, un service, et critiquant les limites et faiblesses du réseau dominant, pour freiner le développement de l'ancien réseau tout en reconnaissant la valeur et la légitimité du nouveau. Ainsi avait-on fait, au moment où le réseau de service de maintien à domicile (MAD) s'est imposé comme une réponse beaucoup plus fine et respectueuse des besoins des personnes âgées (en général) que la "solution" précédente des centres d'accueil: on avait mis un "embargo" sur le développement des Centres d'accueil, même si le nombre de ces derniers était encore insuffisant, pour mettre le paquet politique sur les services "MAD". Quelques années plus tard, il se passe un peu la même chose avec le bénévolat. On reconnaît ce que le réseau public avait quasiment oublié pendant une décennie: le rôle irremplaçable des pairs, des réseaux naturels... et la richesse inestimable de l'action volontaire des citoyens sur des terrains qui étaient vus quelques années auparavant comme des questions de services, de spécialistes, de quantité de ressources à affecter, simplement. Mais on (l'Etat) cesse parallèlement d'accroître le développement des ressources salariées, alors que les besoins augmentent et les clientèles "s'alourdissent" (sorties plus rapides des hôpitaux, plafonnement des places en centre d'accueil...).

Ce qui relèvera d'un ou de plusieurs réseaux bénévoles (ou volontaires) par rapport à ce qui sera la responsabilité directe de l'Etat sera le fruit d'une négociation, d'un rapport social entre communautés, services publics et réseaux bénévoles. L'ancien discours "de gauche" sur le bénévolat, qui s'est développé en réaction au discours de l'Etat qui tentait de "responsabiliser le milieu", a fait bien peu de cas des bénévoles et des personnes aidées. Le modèle "bénévole" ne correspondait pas du tout aux canons développés autour des organismes dits "de pression", qu'on opposait aux groupes dits "de service". Les premiers étant, naturellement, les "bons". Dans le discours "de gauche" sur le bénévolat non seulement ce dernier n'est pas porteur d'un changement politique au profit d'un groupe de pression, mais de plus il "exploite les femmes en leur faisant accomplir gratuitement du travail qui devrait être rémunéré". Ce travail serait-il rémunéré qu'il serait encore critiquable pour "confiner les femmes dans des rôles traditionnels et sous-payés". Pourtant la vitalité et le développement rapide de multiples organismes bénévoles ne témoignent pas d'abord (ou au moins pas uniquement) de la politique de l'Etat, mais aussi d'une sensibilité nouvelle, chez les jeunes (entre autre), et d'une dure réalité: quand on veut sortir de l'isolement, de sa maison, de sa cuisine, alors qu'on y est enfermé depuis 20, 30 ans, le détour du bénévolat peut devenir le plus sûr moyen de reprendre confiance en soi, de rencontrer d'autres gens dans la même situation, de partir de ce qu'on connaît bien (les soins aux personnes...). Vu sous cet angle le bénévolat des femmes n'est pas de l'exploitation mais bien un processus d'émancipation. Dans ce contexte l'autonomie de l'organisme bénévole, sa capacité de négocier avec les institutions du milieu qui tenteront de réduire son rôle à un rouage interne, sa capacité de faire respecter par les professionnels les qualités et choix des bénévoles, sont essentielles. A ce titre le rôle d'un intervenant communautaire peut être positif, progressiste. La question n'est pas d'être pour ou contre le bénévolat: il est là depuis longtemps, et occupe une place de plus en plus large des mandats donnés aux organisateurs communautaires.

Le nouveau paradigme sur cette question se démarque de l'action communautaire traditionnelle, qui voulait faire de chaque citoyen un militant pour le socialisme, ou à défaut, un militant syndical, de pression. Ceux qui refusaient un tel modèle étaient rejetés dans les rangs plus ou moins arriérés de l'aliénation. Se démarquer, à gauche, mais aussi, à droite, d'une interprétation strictement fonctionnaliste, utilitariste du bénévolat, qui réduirait toute l'activité à celle d'un "centre de main d'oeuvre gratuite", sans plus. Ici encore la démarcation par rapport à l'ancien paradigme se fait par une approche plus dialectique, plus subtile des réalités, qui resteront toujours plus complexes que les principes. Une approche moins dogmatique, ni de gauche, ni de droite.

Ce que la reconnaissance positive du “fait bénévole” permet de mettre en lumière, en plus des organismes, réseaux et engagements formels, c’est ce que j’ai appelé en d’autres lieux le **continent vernaculaire**. J’utilisais alors cette expression pour indiquer le poids relatif de “l’île” des pouvoirs formels, institutionnels et professionnels, de la “presqu’île” des ressources communautaires, moins formelles mais encore organisées, par rapport à l’importance cruciale, déterminante même si difficilement déterminable, des pouvoirs et ressources “vernaculaires”: familles, parentés, voisinages, amicales, fratrices, réseaux primaires... C’est quand on se frappe à des habitudes de vies, des croyances, des valeurs culturelles transmises depuis des générations et qui sont déterminantes pour comprendre des faits sociaux tels la violence faite aux enfants et aux femmes, la malnutrition, l’échec scolaire et le chômage “héréditaires”... quand on se rend compte du peu de poids, du peu de profondeur de nos moyens d’action sur ces réalités, c’est alors qu’on aperçoit, au loin, dans le noir, ce “continent” du non-dit, du savoir-vivre, du transmis-sans-détour, des valeurs inexplicables, inextriquables...

Si il arrive qu’on prenne conscience de cette réalité “lourde” du social, du culturel, à l’occasion d’échecs à transformer certaines habitudes profondément ancrées, ce n’est pas que ce poids du social ne soit actif et perceptible qu’à travers ses déviances et ses rejets de la culture dominante. C’est quand on veut transformer la culture vernaculaire qu’on se frappe à des tendances lourdes, problématiques par définition (puisqu’on veut les transformer). On peut cependant mobiliser, s’appuyer sur d’autres tendances, ou valeurs portées par le “monde vernaculaire”, pour agir sur ou par le social: c’est ce que font les politiciens lorsqu’ils “titillent” les sentiments nationaux, chauvins ou xénophobes. On peut aussi imaginer que certains quartiers populaires portent des valeurs profondes de solidarité, d’entraide, sur lesquelles on pourrait appuyer une intervention sociale “émancipatrice”, communautaire.

Le pouvoir local⁹

Pendant que les intervenants communautaires de CLSC cheminaient péniblement vers un nouveau paradigme, les communautés locales, et les intervenants communautaires du milieu cheminaient eux-aussi.

Alors que le mouvement populaire et communautaire était marqué par les déchirements et le radicalisme de l’extrême-gauche au cours des années ‘70, que durant la même période il fallait se démarquer des origines religieuses de beaucoup d’organismes et d’actions sociales, de même que des tentatives de “récupération” de l’Etat envers ces mouvements, on a vu avec les années 80 les batailles idéologiques internes se réduire, au profit d’un pragmatisme, d’un certain pluralisme.

Dans le langage des années 70 on pourrait dire que le mouvement populaire est devenu “réformiste”. Les forces de progrès se sont réunies plus largement que jamais, autour de la promotion des organismes communautaires eux-mêmes (Le Salon de la culture populaire), autour d’objectifs politiques locaux: élection du RCM, élections scolaires. Les listes électorales (de “pointage”) des uns (PQ, RCM) servant à la constitution des premières listes scolaires... Les intervenants de CLSC ont cessé d’être vu par la “gauche” du mouvement populaire comme des “agents de l’Etat”, en même temps que les organismes communautaires voyaient d’un bon oeil le fait d’obtenir reconnaissance et collaboration du CLSC. Plusieurs coalitions larges ont vu le jour, autour d’objectifs ponctuels ou plus durables: sur l’aménagement urbain, à l’occasion d’une riposte au plan d’autoroute devant traverser le quartier; sur la pornographie, les femmes; sur les problèmes

9 Tout un numéro (#53/13) de la Revue Internationale d’Action Communautaire est consacré à ce sujet “Les ambiguïtés du pouvoir local”

des jeunes. Ces coalitions rassemblant de plus en plus largement des représentants d'institutions publiques et para-publiques, d'organismes religieux, communautaires, privés... Les marchands des rues commerciales, les propriétaires d'entreprises locales n'étaient plus d'abord vus comme des "représentants de la classe ennemie" mais plutôt comme des "alliés potentiels", pour le financement d'une activité, le lobbying auprès de telle ressource.

Certaines de ces concertations ponctuelles se sont constituées en corporations autonomes, regroupant des gens de milieux divers, qui auparavant ne se seraient pas parlé: Corporation de développement économique et communautaire, Corporation d'incitation à la création d'emploi.

Les communautés religieuses sont de plus en plus sorties de l'ombre, après une période "low profile", d'autant plus rapidement qu'elles se sont impliquées dans le financement de certains organismes, dans une période où le financement publique montrait des signes d'essoufflement.

En même temps que certains organismes voyaient leur financement réduit, sinon coupé (Association pour la défense des droits sociaux, coopérative d'action communautaire...) d'autres organismes se voyaient reconnaître des mandats par l'Etat: CDEC, le Collectif en aménagement urbain qui négocie avec la ville pour diriger lui-même l'étude et l'élaboration d'un plan d'aménagement...

Certains organismes locaux, autrefois jalousement refermés sur eux-mêmes, s'ouvrent tout à coup à la discussion avec les autres: les écoles primaires et secondaires qui s'impliquent à fonds dans une journée d'échanges avec la communauté; les 2 "SIDAC" qui s'impliquent dans la campagne de financement d'une garderie sans but lucratif...

Comment cette dynamique évoluera-t-elle? Les intervenants communautaires et responsables locaux constitueront-ils un "tampon" supplémentaire entre les vrais responsables, les vrais décideurs et les citoyens? ou plutôt seront-ils des amplificateurs, des porteurs fiables et rejoignables des demandes locales?

éléments d'analyse macro-sociologique

IL N'Y A PLUS DE GRAND PROJET DE SOCIÉTÉ.

Individualisme et corporatisme

C'est le règne de l'individualisme; plus du tiers des ménages canadiens sont composés d'une seule personne; la proportion des familles monoparentales atteint près de la moitié des familles avec enfants (48%) dans un quartier comme Hochelaga-Maisonneuve.

Les campagnes électorales se font sur l'image; les gagnants le sont par défaut, par rejet des partis au pouvoir - et par conséquent ne s'engagent plus à rien: portés par la vague, les gagnants n'ont plus qu'à se taire, à ne pas faire de gaffe.

Les grands projets, qui ont soulevé les foules dans les années 60-70, et ont mobilisé dans l'action politique, culturelle ou sociale des centaines de milliers de québécois, ces grands projets ont été mis sous le boisseau. On n'aspire plus qu'à gérer le processus économique de la façon la plus neutre possible. Vu sous cet angle, Parizeau est égal à Bourassa, et c'est au nom d'une meilleure gestion que la bataille se fait.

Non pas construire l'avenir, mais gérer le présent, et le passé (la dette!).

Il n'y a plus de grand projet unificateur - s'il y a unité, c'est dans le rejet des grands projets, au nom de la libre entreprise, de la diversité des intérêts, du respect des différences... Il n'y a de coalition que ponctuelle, locale ou sectorielle, formées pour obtenir tel contrat (les CF-18, ou centres bancaires, d'aéronautique, les batailles ne se mènent plus pour avancer, mais plutôt pour partager ce qui reste du gâteau, ou conserver privilèges et statut-quo. L'individualisme n'exclut pas le corporatisme, il le nourrit!

* * * * *

Des défis à relever

Pourtant ce ne sont pas les défis qui manquent aujourd'hui pour faire des projets de société. Ces défis frappent à nos portes, les relèverons-nous ou si nous les laisserons nous dominer et devenir des catastrophes, des maux de société:

- le vieillissement démographique imposera des prélèvements de plus en plus rudes sur des actifs de moins en moins nombreux. Ces prélèvements ne viseront pas qu'à payer des prestations et pensions aux vieux de demain, mais aussi, surtout des soins, des services;

- le chômage de longue durée, avec son cortège de problèmes sociaux, d'exclusions et de désagrégation, ne semble pas près de se résorber, même si le nombre des jeunes arrivants sur le marché du travail décroîtra: la productivité accrue grâce aux nouvelles technologies, la proportion grandissante des femmes sur le marché du travail de même que la poussée démographique

d'immigration de la part des pays du sud continueront à maintenir le phénomène du chômage à un haut niveau;

- l'écart grandissant, quasi insurmontable, entre les conditions de protection des salariés des grands secteurs (monopolistes, d'Etat) et les petits salariés, chômeurs et assistés sociaux - présages de débats et déchirements douloureux. Le temps où le Front commun des secteurs public et para-public faisait du Nous son slogan et du \$100.00 par semaine une revendication populaire, portée par l'ensemble de la population, ce temps est révolu depuis longtemps, depuis la toute première convention collective !

- de même que le poids de la dette nationale gruge de plus en plus la marge de manoeuvre des gouvernements (tout en profitant aux prêteurs et rentiers) - et témoigne des développements à courte vue d'hier, le poids des menaces écologiques s'alourdit (effet de serre, couche d'ozone, pluies acides...) après des décennies d'accumulations imperceptibles (ou aveugles) commence à être perçu dramatiquement. Energies de remplacement, mécanismes et usines de filtration, produits chimiques de remplacement, même si on acceptait spontanément de payer les milliards qu'ils coûteront, ne feront pas disparaître magiquement les abus, détritiques et destructions de la période du développement bulldozer. On retrouve encore du DDT dans les organes malades des cadavres de bélugas dans l'embouchure du fleuve, plusieurs décennies après avoir interdit l'usage de ce produit. On continue d'utiliser les fluorocarbones, bien que l'on sache ces derniers responsables (au moins partiellement) de la destruction de la couche d'ozone protectrice, alors que les fluorocarbones lancés aujourd'hui dans l'atmosphère pour fixer les cheveux, ou vaporiser du PAM, continueront pendant des années à détruire l'ozone.

Les défis ne manquent pas, on pourrait ajouter la dénatalité; l'ouverture de la société blanche catholique française du Québec aux autres ethnies - obligée par la dénatalité; le blocage de la machine économique associé au vieillissement démographique (cf.) rendra encore plus évident et inévitable la sclérose et le bureaucratisme des grands appareils d'Etat, qui deviendront encore moins en mesure de relever quelque défi que ce soit!

Devant ces défis qui prennent des airs de catastrophes tellement ils témoignent de tendances lourdes et difficilement contournables comment les politiques électoralistes, à courte vue, et flattant l'individualisme, le court terme permettront-ils d'y faire face?? Doit-on se préparer au pire, et escompter qu'une politique de crise (ou de guerre) imposera les virages rendus nécessaires parce qu'on aura laissé les défis devenir des catastrophes?

Après avoir été conduits au bord du gouffre par une élite politique et économique, devons nous compter sur elle pour organiser le sauvetage??

Quels sont les ressorts et les ressources qui pourraient nous éviter ce pire?

Y a-t-il des tendances parmi l'écheveau complexe des mouvements sociaux actuels qui seraient porteuses d'espoir?

Chaque solution, chaque mouvement cherchant à combler une lacune de la situation actuelle semble porter en creux son exagération, son effet pervers: réduire le pouvoir et la sclérose des appareils d'Etat ouvre la porte à l'anarchie, à la loi du plus fort, aux agressions du marché; tenter de revitaliser des appareils bureaucratiquesavec des contrôles bureaucratiques? harnacher les sautes d'humeurs du marché économique, avec quoi? des enquêteurs, des subventions ou des taxes? En réduisant qui et comment, à la merci des sautes d'humeurs politiques ou des rigidités mandarinales?

Il n'y a pas de voie unique de sortie à la crise multiple (de légitimité, budgétaire, sociale...) que nous connaissons. Il faudra jouer sur plusieurs fronts en même temps, et de façon quelques fois contradictoire.

L'action politique parlementaire est devenue insignifiante et impotente - à force d'être responsable de tous les aspects de la vie: aux prises avec les problèmes de gestion des hopitaux, des écoles, du chômage, des télécommunications, des caisses de retraite, etc. il ne reste plus de place, ni de volonté pour faire vraiment changer quelque chose.

L'Etat, ses fonctionnaires, ses appareils faisant corps, il reste de moins en moins d'espace aux politiciens, aux élus pour influencer l'agir et l'orientation des appareils. La seule façon pour le politique de gagner une marge de manoeuvre suffisante pour s'attaquer aux défis de demain, s'est de redonner aux citoyens et aux institutions (scolaires, sanitaires, sociales) plus de liberté dans leur choix - leurs orientations - et ainsi se libérer de la gestion quotidienne des services généraux pour s'occuper des populations, préoccupations et problèmes qui n'entrent pas encore dans les clientèles des services réguliers, pour s'occuper de développement, et d'évaluation aux côtés des citoyens.

Ainsi des aberrations telles que le financement par les petits contribuables des universités, alors que celles-ci ne servent pas à leurs fils et filles devraient être corrigées. En faisant financer les universités par leurs utilisateurs, tout en subventionnant substantiellement les utilisateurs d'origine modeste. Mais comment ne pas craindre, dans ces conditions, que l'application de mesures spéciales, discriminatoires, devant faciliter l'accès aux études supérieures de tel ou tel groupe, ne laisse tomber entre ses mailles, injustement, tel sous-groupe qui aurait eu auparavant accès à l'université quasi-gratuite?

La seule assurance que nous ayons pour contrer de telles éventualités c'est la vigilance politique, la vitalité de l'action sociale, qui seraient rendus possibles par un accroissement de la visibilité des objectifs sociaux poursuivis par les politiques.

En effet, à partir du moment où les politiques (sociales, de santé, d'éducation) ne viseraient plus d'abord à administrer au nom des classes moyennes des services aux classes moyennes, mais plutôt à répondre aux besoins des exclus des mécanismes (du marché et des institutions) les efforts publics et politiques cessent d'être alourdis et opacifiés par le mandat de gestionnaire de service - au profit du mandat de redistributeur et de contrôleur de l'accessibilité.

Comment imaginer, dans l'atmosphère a-politique actuelle qu'une telle vigilance puisse se développer? A fortiori une générosité de la société envers ses exclus?? Il est assez impensable, en effet, qu'une société fondée depuis des décennies sur le court terme, l'appât du gain, la consommation de masse individuelle, puisse tout à coup donner le mandat à ses élus de diminuer les privilèges et couvertures de la classe moyenne! Il faudrait que cette dernière se sente vraiment menacée! Et encore dans un tel contexte de crise elle aurait tendance à donner à ses élus des mandats de répression des exclus, pour conserver ses privilèges à court terme.

* * * * *

Il apparait que nous aurons à porter encore longtemps les effets des trentes glorieuses - tant au niveau des atteintes aux équilibres écologiques qu'à celui de l'endettement collectif, ou encore des habitudes de vie créées par un fonctionnement déresponsabilisant les individus et communautés au profit de la croissance des appareils.

Il faudra beaucoup de temps ou encore de dramatiques revirements pour transformer ces états de chose. Dans l'un et l'autre cas, qu'on pourrait assimiler à 2 scénarios prospectifs, l'un optimiste, l'autre pessimiste, il semble qu'un ingrédient soit commun et pourrait contribuer à éviter le pire. Ce dernier étant le retour d'un radicalisme de droite (facisme) qui pourrait s'accompagner d'un recours

à la guerre. Cet ingrédient, ce pitossin de l'histoire, c'est la conscience issue d'un maximum de démocratie directe. Il n'y a pas de raccourci ni de formule magique pour s'assurer d'une société moins bureaucratique, plus humaine: il lui faut plus d'implication des humains qui la composent!

Le problème c'est que la démocratie directe, ça coûte cher en temps et en énergies: s'il fallait que chaque citoyen s'implique en tant que consommateur d'épicerie, d'automobiles, de livres; en tant que locataire ou propriétaire; en tant qu'usager d'écoles, d'hôpitaux, de parcs; sans parler d'électeur aux 3 ou 4 niveaux de représentation et en tant que producteur, professionnel, syndiqué... on n'en sort pas!

Pourtant, n'est-ce pas un peu la conclusion à laquelle la commission Rochon sur la Santé et les services sociaux arrivait, en recommandant plus d'autonomie et de responsabilisation pour des régies régionales élues, par rapport aux appareils de gestionnaires actuellement coincés entre le ministère et les institutions. Mais encore ces appareils régionaux, même élus, seraient trop loins des citoyens usagers. Ce n'est pas encore le type de démocratie directe dont on peut attendre plus de conscience et un supplément de transcendance.

* * * * *

DE MINC A FREITAG, DEUX PLAIDOYERS POUR PLUS DE TRANSCENDANCE.

Je ne suis pas certain que ni l'un ni l'autre de ces deux auteurs aimerait être ainsi comparé mais en tant que chercheur à l'affût d'intuitions et d'idées permettant de découvrir certaines pistes, un certain ordre dans le désordre actuel des idées et mouvements, j'ai trouvé certaines similitudes entre ces auteurs...

Pour Minc, la prépondérance des conflits éthiques et moraux sur les luttes économiques témoignent d'une nouvelle époque. Pour Freitag, les nouveaux mouvements sociaux marquent la société actuelle d'une éthique et d'une transcendance nouvelles, après la période de réduction instrumentale et d'éclatement de la transcendance.

Sur la question de l'Etat, Minc et Freitag sont assez près l'un de l'autre: dissolution du pouvoir unificateur de l'Etat, dans une pratique de négociations et de rapports de force éclatés; émergence et prépondérance des droits et de la jurisprudence sur Le Droit; développement d'une épaisseur institutionnelle faite d'institutions plus ou moins indépendantes des appareils centraux (contrairement à la période où la Raison d'Etat dominait tout). Cependant sur cette dernière question, Minc appelle et souhaite cette épaisseur institutionnelle, alors que Freitag semble regretter les temps où la Raison d'Etat transcendait les intérêts particuliers.

Si Minc et Freitag font des constats assez semblables d'éclatement et de perte d'unité, de sens de la société, les deux auteurs se démarquent au niveau des conclusions à tirer de cet état de chose. Ces conclusions différentes sont-elles divergentes? De fait elles se situent à des niveaux très différents d'analyse de la société, marquées par les positions sociales différentes occupées par leurs auteurs: l'un étant le bras gauche d'un capitaine de l'industrie européen, l'autre étant professeur d'université, le premier s'intéresse plus aux conditions matérielles du changement, à l'action politique, alors que l'autre porte plus sur la philosophie, l'histoire...

Minc structure sa critique des appareils et de l'Etat autour d'une idée maîtresse: l'égalité, comme principe transcendant qui a mobilisé les développements sociaux depuis plus de 100 ans, cette égalité doit être repensée. L'égalité des programmes, des structures génèrent des inégalités, alors que des programmes inégaux, adaptés pour compenser les inégalités de départ, de situation, pourraient produire plus d'égalité. Il s'oppose, de plus, aux structures et statuts figés, aux

protections à toute épreuve dont se sont bardé les groupes et corporations dominants de la société, qui interdisent mobilités et changements, et produisent à terme plus d'inégalités que d'égalités.

En ce sens il propose de concentrer, recentrer les ressources et attentions de l'Etat pour soutenir et supporter les inégalités qui seraient produites par plus de mobilité, moins de statuts... afin de permettre une meilleure intégration des exclus et une meilleure réponse aux inégalités d'aujourd'hui.

Freitag pour sa part ne fait pas de proposition, encore moins de commandements, pour changer la situation, il termine son texte, cependant, sur des pistes qui semblent pleines d'espoir, un peu à la manière de Minc, qui identifie des hirondelles annonciatrices d'un changement.

C'est par une résurgence de la culture anthropologique et communautaire qui s'incarne dans des mouvements (que d'autres auraient qualifié de holistes) que les limites et la fermeture des procédures décisionnelles technocratiques peuvent être dépassées, et réintroduite une certaine transcendance garante de l'intérêt, non pas de tel ou tel secteur, mais bien de l'humanité actuelle et future.

Ne peut-on associer à cette culture anthropologique et communautaire, une bonne part des conflits éthiques actuels (Minc), qui ne sont pas eux-mêmes sans liens avec les rapports de force et conflits d'intérêts socio-économiques:

- les rapports hommes/femmes représentent le noeud central de cette culture anthropologique communautaire (vernaculaire, disait Illich, 1984) rapports et contradictions qui n'avaient pas été prévus, ou intégrés dans les structures et systèmes industriels modernes. Cela faisait parti du privé, tout comme les rapports entre générations (parents/enfants, parents/grands-parents).

- le rapport à la localité, à l'environnement, à la communauté, redeviennent essentiels, à partir du moment où on abandonne l'illusion d'ubiquité créée pendant la période des trente glorieuses par la croissance vertigineuse des vitesses de déplacement. A partir du moment où on commence à mesurer les coûts réels de ces déplacements vertigineux, coûts en argent, mais aussi en environnements détruits, en ressources non-renouvelables, en temps et embouteillages...

- à travers, ou pour rencontrer les rapports hommes/femmes, et les rapports entre générations, c'est de la redéfinition des institutions qu'il est ici question. Cela ne concerne pas seulement le privé mais c'est de toute la programmation des écoles, centres d'accueil, centres pour femmes, maintien à domicile des personnes âgées... Cette résurgence du privé dans les enjeux publics se fait après une période où l'on avait l'impression d'avoir résolu, de façon industrielle, tous les problèmes: des polyvalentes pour les jeunes, des centres d'accueil pour les vieux, ...

Ces nouveaux mouvements sociaux, affirmant une dimension de l'humanité plutôt que des intérêts particuliers - ne peuvent à eux seuls permettre, rassembler les conditions de l'expression de soi (déployée) sans limite vers la reconnaissance d'autrui, vers le désir de synthèse (M.F.)

Cette nouvelle transcendance, esthétique de l'identité (M.F.), a besoin d'un parti du mouvement (Minc) qui lui permette d'affronter la menace du pire. J'entends beaucoup de similitudes, de convergences entre l'approche esthétique-expressive de Freitag et les nouveaux conflits éthiques de Minc. Ce dernier., après avoir critiqué l'insignifiance du politique, politique rendu obèse et aveugle par la gestion quotidienne des services à une majorité de classes moyennes, souligne la possibilité d'un retour du politique vers le sens - pour peu qu'il se déleste de son rôle de gestionnaire de la classe moyenne. Cette dernière, récalcitrante à payer plus d'impôts, récalcitrante à perdre des droits acquis en termes de services gratuits, accepterait peut-être de payer certains services, à

condition de payer moins d'impôts. Cela sied bien à sa mentalité consommatrice, elle connaît mieux que d'autres les privilèges de l'acheteur.

Une transformation qui aurait le grand avantage de redonner à l'Etat, aux acteurs et enjeux du politique plus de transparence: non plus redonner en services à la classe moyenne ce que ses impôts ont lui ont acheté, mais plutôt agir, intervenir sur le moyen long-terme (laissé pour compte par les décideurs à court terme); intervenir pour venir en aide aux exclus d'un nouveau processus (bien semblable à l'ancien), basé plus largement sur les mécanismes du marché.

Redonner aux débats éthiques et politiques leur véritable sens: celui d'une société qui discute et décide de son avenir.

Dans ce contexte le débat politique serait traversé plus clairement et plus crument par les enjeux de poids, sur lesquels devraient se concentrer l'attention politique, la conscience de notre société. Libéré de son rôle (de juge et parti) de gestionnaire d'un bien public qu'il détermine lui même, l'Etat, comme émanation de la conscience sociale, des mouvements sociaux, jouerait un rôle plus redistributeur que gestionnaire, plus incitateur qu'administrateur, plus évaluateur que distributeur.

Ce ne sont pas tant sur les dimensions économiques d'un processus de désengagement de l'Etat, en tant que gestionnaire, pour faire face à un Etat-politique, qui conduirait à des frictions; les payeurs de taxes retrouvant plus de pouvoirs sur les institutions et organismes de services qu'ils en ont maintenant...

C'est la remise en cause du statut ultra-protégé, de la stabilité corporatiste des emplois et réseaux de l'Etat-service, qui causeraient remous et frictions. C'est pourtant à ce seul prix que les besoins de demain, les défis de l'avenir pourront être pris en compte et affrontés.

S'il faut rééquilibrer les programmes, réintégrer des population exclues, marginalisées par les procédures antérieures, s'il faut prévoir des investissements collectifs importants pour faire face aux déficits écologiques, démographiques, comment pourrait-on encore agir s'il fallait conserver intactes les structures de privilèges, de chasses-gardées, de statuts sédimentés actuels.

Le réencastrement des solidarités, c'est une autre façon de dire la reconnaissance de la culture anthropologique et communautaire. Dans la mesure où les planificateurs d'auto-roues habiteront les quartiers qu'ils dessinent de traverser, les moyens de transport urbains se civiliseront!